



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-18714>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-18714**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie des Transports Métropolitains

Forme juridique de l'acheteur : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE NETTOYAGE D'ESPACES EXTERIEURS ET DE ZONES DE MAINTENANCE POUR LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (2 LOTS)

Description : 1/ La consultation est décomposée en deux lots ci-après énoncés : lot 1 Prestations de nettoyage d'extérieurs et de zones de maintenance des espaces privés de la RTM ; lot 2 Prestations de nettoyage d'extérieurs et de parkings situés en zones publiques exploitées par la RTM. Les candidats ont la possibilité de soumissionner à un ou plusieurs lots. Les offres seront examinées lot par lot. Les candidats ne peuvent présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Chaque lot donne lieu à la passation d'un marché séparé. Les prestations sont décrites et s'exécutent conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à tous les lots. Les sites concernés, les éléments à nettoyer, la fréquence de nettoyage, ainsi que la description des tâches à réaliser, sont détaillés dans le CCTP afférent à chaque lot, documents joints avec le présent AAPC. Il est précisé que les annexes du CCAP et CCTP seront transmises en phase ultérieure au dépôt des candidatures, aux candidats admis à déposer une offre. 2/ Les présents marchés publics sont passés selon une procédure avec négociation, en application des articles L2124-3, R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du Code. Il s'agit d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1° et R2162-2 et suivants du Code. Chaque accord-cadre est conclu avec un seul opérateur économique et exécuté en partie par l'émission de bons de commande, pour les prestations décrites dans les documents contractuels et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre. En application de l'article R2162-4 du Code, chaque contrat est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement sur leur durée (5 ans), à savoir : lot 1 : 9 000 000,00 euros HT ; lot 2 : 9 000 000,00 euros HT. 3/ Il s'agit de

marchés publics de services qui se réfèrent au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG/FCS), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. 4/ La durée de chaque accord-cadre est de cinq ans ferme, à compter de la date de démarrage des prestations intervenant obligatoirement après la date de notification. La date de démarrage des prestations est communiquée par tout moyen écrit au titulaire, en tenant compte d'un délai de prévenance d'un mois. 5/ Au stade des candidatures, les documents transmis avec l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC), figurent dans le Règlement de la consultation « Phase candidature », joint en annexe de l'AAPC. 6/ Les candidats doivent obligatoirement transmettre leur candidature (et leur offre en phase ultérieure) de façon dématérialisée via le site www.achatpublic.com. 7/ En phase ultérieure, la RTM mettra à disposition le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) complet aux candidats admis à déposer une offre, via le site www.achatpublic.com qui fournira à ces derniers les modalités de téléchargement. Les candidats devront transmettre leur offre obligatoirement de façon dématérialisée via le site Internet achatpublic.com.

Identifiant de la procédure : 9f18dd0e-00e3-4c16-b7fd-c58a1f1cbbb4

Avis précédent : 15801b0e-f6d7-4459-a81f-dd89404dac82-11

Identifiant interne : 2025082CH

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Prestations de nettoyage d'extérieurs et de zones de maintenance des espaces privés de la RTM

Description : En application de l'article R2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement de 9 000 000,00 euros HT sur la durée du contrat, à savoir 5 ans.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Pour attribuer le lot 1 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : La Valeur Technique, pondérée à 34%, est appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de trois sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : sous-critère 1 (45%) : Performance de l'organisation, de la planification et des outils mis en place pour assurer et démontrer l'exécution des prestations exécutées ; sous-critère 2 (45%) : Performance des moyens mis en oeuvre permettant de garantir la qualité des prestations exécutées ; sous-critère 3 (10%) : Pertinence des mesures mises en oeuvre en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale, en lien avec les prestations exécutées.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 34

Critère :

Type : Prix

Description : Les prix pondérés à 66%, sont analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED) du lot concerné, annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné, annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE). Pour chacun des lots, l'offre classée en première position, au vu des critères énoncés ci-dessus après négociation, est réputée « Offre économiquement la plus avantageuse ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 66

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Régie des Transports Métropolitains

Informations relatives aux délais de recours : Le différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06. Le tribunal administratif compétent est celui dans le ressort duquel siège l'entité adjudicatrice, à savoir : Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site internet : <http://marseille.tribunal-administratif>.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui signe le marché : Régie des Transports Métropolitains

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 2 : Prestations de nettoyage d'extérieurs et de parkings situés en zones publiques exploitées par la RTM

Description : En application de l'article R2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement de 9 000 000,00 euros HT sur la durée du contrat, à savoir 5 ans.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Pour attribuer le lot 2 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : La Valeur Technique, pondérée à 34%, est appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de trois sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : sous-critère 1 (45%) : Performance de l'organisation, de la planification et des outils mis en place pour assurer et démontrer l'exécution des prestations exécutées ; sous-critère 2 (45%) : Performance des moyens mis en oeuvre permettant de garantir la qualité des prestations exécutées ; sous-critère 3 (10%) : Pertinence des mesures mises en oeuvre en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale, en lien avec les prestations exécutées.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 34

Critère :

Type : Prix

Description : Les prix pondérés à 66%, sont analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED) du lot concerné, annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné, annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE). Pour chacun des lots, l'offre classée en première position, au vu des critères énoncés ci-dessus après négociation, est réputée « Offre économiquement la plus avantageuse ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 66

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Régie des Transports Métropolitains

Informations relatives aux délais de recours : Le différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes :

Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06. Le tribunal administratif compétent est celui dans le ressort duquel siège l'entité adjudicatrice, à savoir : Tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site internet : <http://marseille.tribunal-administratif>.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui signe le marché : Régie des Transports Métropolitains

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 4,570,826.08 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GUY CHALLANCIN

Offre :

Identifiant de l'offre : GUY CHALLANCIN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 2,359,031.6 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025.082.01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2025

Date de conclusion du marché : 14/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 572233-2025

Organisation qui signe le marché : Régie des Transports Métropolitains

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GUY CHALLANCIN

Offre :

Identifiant de l'offre : GUY CHALLANCIN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 2,211,794.48 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025.082.02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2025

Date de conclusion du marché : 14/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 572233-2025

Organisation qui signe le marché : Régie des Transports Métropolitains

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Régie des Transports Métropolitains

Numéro d'enregistrement : RTM

Adresse postale : Siège social de la RTM: 79, boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13235

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Régie des Transports Métropolitains (RTM) - Département Commande Publique 80, boulevard du Métro 13013 Marseille

Adresse électronique : marchespublics@rtm.fr

Téléphone : 0491105139

Profil de l'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_wkZ61Pb0K0

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : GUY CHALLANCIN

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 57205383300107

Ville : SAINT OUEN

Code postal : 93400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0005

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 17afa60a-4f4c-4100-b287-64609dd70556 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/02/2026 à 14:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2026